



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-Rendu de la Réunion tenue le samedi 29 mai 1999 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint

et

M^{mes} Bodouroff, de Crozes, Davy-Rousseau, Huvet, de Lavigne, Védrine,
M^{lle} Chomette
MM. Bancel, du Chalard, Chomette, Delorme, Gautier, Huvet.

étaient excusés :

M^{me} Pierrard
M^{lles} Coutin, Sabourin,
MM. Mortier, Tremblay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I/ La vie du Cercle :

Le Colloque :

Compte tenu du nombre des intervenants, la durée de chaque conférence est fixée à 30 minutes environ.

Établissement de la liste des recherches :

par J. Hamann

Le fait de « rechercher » n'exprime pas toujours le fait de « trouver ». Et dans l'expression « trouver », il ressort qu'au préalable, l'on avait un objectif, et c'est cet objectif que l'on a ou pas trouvé. En réalité, même si l'on démarre avec un objectif à atteindre, la recherche peut nous conduire ailleurs et c'est là tout l'intérêt de la recherche.

En ce qui concerne la question Louis XVII, le désir de faire des recherches est honorable, mais si l'on n'a pas de visée, on ne sait que faire. C'est pourquoi il y a nécessité de découper ses sujets en parties relativement primaires pour que la recherche ne soit pas une fantaisie mais une réalité.

Prenons par exemple : L'ÉVASION DU DAUPHIN.

Celle-ci est bien entendu rattachée au : QUAND ? COMMENT ? OÙ ?

Supposons que l'on étudie le QUAND ?

Plusieurs dates peuvent être avancées :

en 1792, le 3 juillet 1793, le 19 janvier 1794, le 28 mai 1794, en octobre 1794, en mars 1795 et en juin 1795.

Ces dates ainsi énoncées résultent de suppositions faites par des historiens mais nous ne pouvons, pour une étude, n'en retenir qu'une.

Supposons que l'on retrouve le 19 janvier 1794, soit mais examinons quels étaient les acteurs de ce drame ce 19 janvier.

Tout d'abord, il y eut les SIMON, c'est à dire Monsieur et Madame. Il y eut aussi les quatre commissaires de la Commune qui sont venus contrôler la « bonne santé » de Louis XVII, c'est à dire : LASNIER, LEGRAND, COCHEFER et LORINET.

Y a-t-il eu des témoins autres que ceux qui viennent d'être cités. L'on pourrait énoncer Mme ROYALE et Mme ÉLISABETH. Il y a aussi le témoin principal : LE DAUPHIN qui ultérieurement comme « prétendant » racontera ce qui s'est passé le 19 janvier.

Pour l'instant, l'on s'est contenté d'énoncer ce que l'Histoire nous apprend sans pour autant faire des recherches. Et pourtant, l'on pourrait se cristalliser sur l'un des acteurs qui a contrôlé la bonne santé de Louis XVII, c'est à dire LORINET,

puisque les trois autres commissaires ont été guillotiné le 9 thermidor. Quant à Lorinet, on le retrouvera le 9 thermidor, lors de la visite de Barras.

Qu'est devenu Lorinet après le 8 juin 1795 ? Voici un thème de recherches.

Certains chercheurs ont émis certaines hypothèses sur les découvertes de la MALLE de LORINET sans pour autant avoir découvert le moindre renseignement ou indice sur Lorinet et sa conduite en janvier 94.

Quant à Simon, l'on sait qu'il fut l'homme de main d'HÉBERT et CHOMETTE. Avons-nous suffisamment fait de recherches sur ces deux personnages ? Mme Marina Grey a étudié Hébert, mais Chomette, aucun historien ne s'est penché sur le personnage.

D'autres études devraient être faites sur :

HARMAND de la Meuse, Jean-Baptiste	GOUPILLEAU de Fontenay, Jean-François Marie	REVERCHON
DUMONT, André	MATHIEU-MIRAMPAL, Jean-Baptiste (*)	DANJOUT

(*) né à Compiègne en 1764, † à Condat près Libourne le 31 octobre 1833

Parmi ces commissaires, cinq furent détachés au Temple pour vérifier la présence de Louis XVII. Dans ce cas précis qu'est la date de l'évasion, l'on s'aperçoit que les recherches peuvent se situer au niveau des personnages qui ont été en relation avec le Dauphin. Il y aurait aussi LAURENT et par la même Joséphine de Beauharnais qui seraient des témoins hypothétiques.

Dans la notion du « où » pour l'évasion, il y a la notion de lieu, de direction. Pouvons-nous étudier les différentes filières possibles ?

Vers le Nord : Dunkerque, Boulogne, Calais dont les destinations peuvent être les « îles » au sens propre du terme mais aussi tout simplement l'Angleterre.

Vers le Sud : c'est le cas de la Suisse et là encore les routes de l'Auvergne ou celles de Dijon peuvent être nommées. Notons aussi le Sud-Est conduisant vers l'Italie, les tantes du Roi auraient pu être un lieu d'accueil.

Vers l'Ouest : c'est la Bretagne, la Vendée. Connaissons les routes susceptibles de rejoindre ces régions. Avec les cartes d'époque, il me semble possible d'imaginer les routes possibles, en sachant toutefois que ces dernières étaient contrôlées.

Donc le « où » fait apparaître la recherche du lieu de fuite mais celui-ci est obligatoirement associé aux « aides humaines » d'où la fameuse phrase retenue par Lenotre concernant le duc de La Trémoille : « Cherchez du côté de Dijon », d'où les recherches faites par Yves Pirat, restées vaines et sans succès, car les découvertes faites à La Roche-en-Brenil n'ont pas donné de finalisation.

Reste le « COMMENT » de l'évasion ; mais il me semble que la connaissance de ce paramètre nous donnerait la clef de l'énigme ou la mise en place de scénarii qui seraient toujours très difficiles à démontrer.

Simplet, pouvons-nous espérer déterminer un ensemble de personnages-clés qui auraient directement ou indirectement participé à l'évasion à travers le « QUAND » et le « OÙ » ?

En conclusion, je vais vous demander des Sujets de Recherches afin que l'on distribue les rôles de chacun. Si l'on souhaite avancer dans nos hypothèses et que le Cercle reste toujours d'actualité, il nous faut mettre en place un programme de recherches.

Comme je vous l'ai déjà dit, l'on peut imaginer plusieurs façons de travailler.

Il y a la recherche ponctuelle et personnelle issue d'idées, de remarques, de curiosité qui débouchent sur des pistes qui sont par ailleurs très souvent inattendues. C'est le cas de M^{me} de La Chapelle et M^{me} Védrine :

Il y a aussi la « recherche collective » pour laquelle trois ou quatre personnes s'associent à résoudre « un point du problème ».

C'est donc cette liste des points que j'aimerais qu'on établisse ensemble. Je vous cède maintenant bien volontiers la parole.

Mme de Crozes :

Les mémoires de Cambacérés paraîtront le 4 novembre prochain. Elles comprennent deux tomes de près de 1000 pages. (Éditions Perrin)

Mme Bodouff :

Se propose de faire un rapport sur les médecins Brunyer et Lemonnier.

M. Gautier :

Pourrait étudier l'intérêt des ouvrages consacrés à Louis XVII.

M. Huvet :

Se propose de faire une synthèse du livre d'A. Castelot : « Le secret de Mme Royale »

II/ Les Recherches :

M^{me} de La Chapelle :

Un témoin inattendu : Jean Charles Bourgeois.

En ventôse (mars) de l'an II, s'ouvre le procès des Hébertistes, pour lequel le tachygraphe sera interdit (sorte de sténographie permettant de rendre compte de l'intégralité des débats) Il fallait éviter, en effet, des révélations gênantes pour les hommes au pouvoir.

Mêlé à des personnalités importantes comme Hébert, Momoro, Vincent, il y eut un autre accusé auquel personne ne prêta attention, non plus que les historiens de l'affaire Louis XVII. Et pourtant, le jeune Jean Charles Bourgeois va nous donner, bien malgré lui, un renseignement précieux.

Section Mutius Scaevola. Bourgeois (Jean Charles) ingénieur, rue Guisarde, 26 ans. Électeur de 1792, commissaire civil, puis commandant de la force armée ; membre de la société populaire. Décrété d'arrestation le 25 ventôse an II, impliqué dans le procès d'Hébert, condamné et exécuté le 4 germinal. Telle est la mention que lui consacre A. Soboul dans son « Répertoire

des sectionnaires parisiens de l'an II ». Ajoutons à ce bref curriculum que d'après un témoin, Bourgeois était connu pour être un chaleureux partisan de Vincent, dont il soutenait toutes les motions.

François Nicolas Vincent, lui, ancien clerc de procureur, était membre du club des Cordeliers. Secrétaire général du Ministère de la Guerre, il en fit un bastion de l'hébertisme, et le dressa contre le Comité de Salut Public (donc, contre Robespierre) Il appela à l'insurrection, appuyé sur le général Ronsin. Guillotiné le 24 mars 1794, avec Hébert.

Devant le Tribunal Révolutionnaire, Jean Charles Bourgeois avoua :

« Être le rédacteur d'un faux arrêté promulguant le transfert des prisonniers du Temple à la Conciergerie et, pour ce, le changement d'heure des gardes préposées ». (Cet arrêté devait s'accompagner d'une insurrection générale, particulièrement dans les prisons).

De la part d'un séide d'Hébert et de ses complices, cet aveu entraîne deux conséquences :

- Le petit Capet n'était pas mort en janvier, ou à un moment quelconque avant le procès des Hébertistes. On voit mal en effet pourquoi Hébert, parfaitement au courant de tout ce qui concernait Louis XVII, aurait fait transférer à la Conciergerie un substitué, en même temps que Madame Élisabeth et Madame Royale, au risque de faire découvrir immédiatement la substitution.

- Louis XVII n'avait pas encore été enlevé du Temple, pour les mêmes raisons.

Rendre compte du témoignage de Bourgeois représentait un danger. Les contemporains ne s'y trompèrent pas : « L'organe dantoniste » relatant le procès passa complètement sous silence l'histoire de Bourgeois. Quant à l'autre compte rendu, sans entrer dans les détails, il apprend que Bourgeois était connu pour être le partisan de Vincent. Comment, dans ces conditions, expliquer que ce dernier n'ait pas été interrogé là-dessus, (ou que l'on n'ait pas voulu imprimer sa réponse) alors qu'il se trouvait directement impliqué ? » (A. Ollivier. Saint Just)

Comme celui de Camot après Floréal, le témoignage de Bourgeois est une preuve supplémentaire que le petit Capet était toujours bien vivant au Temple au début du printemps de l'an II.

III/ Courrier des Chercheurs et Curieux

lecture de la lettre de M. Croiset

qui revient sur le cas de BERTHELIN, évoqué lors de la réunion du 27 mars 1999.

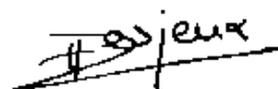
Lecture des lettres de M. Pilayrou

qui précise que GAMAIN serait bien le beau-frère d'Antoine RICHARD, et s'interroge sur les CHARPENTIER.

IV/ Questions diverses

La séance est levée à 17^h15

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux

Samedi 16 Octobre 1999
3^{ème} Colloque sur Louis XVII
Salons Latécoère à Paris